COMMUNE DE SAINT CLAIR SUR EPTE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE - ARRONDISSEMENT DE PONTOISE – CANTON DE VAUREAL

Séance du mardi 30 septembre 2025

Date de la convocation 24 septembre 2025

Membres en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Secrétaire de séance :
Carole FAJOU

L'an deux mille vingt-cinq et le trente septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christophe DEPONT,

Présents : Christophe DEPONT, Dominique COURTI, Fernand DUSSURE, Chantal TOUTTAIN, Jean-Guy COLLURA, Pascal PERRIN, Sandra SOPHIYAIR, Nadia DEBBAH, Joël LEFEBVRE, Carole FAJOU, Evelyne MAILLARD, Djamila COTTIN

Représentés : Angélique BENOIST par Chantal TOUTTAIN

Excusés :

Absents : Nicolas GILBERT

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
ARRIVÉE LE
21 OCT. 2025
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Objet : DE_50_2025 : Avenant DSP Eau Potable

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° DE_43_2025 EN DATE DU 5 JUIN 2025

La commune de Saint-Clair-sur-Epte a signé un marché de Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion de service Eau Potable avec l'entreprise SUEZ.

Le contrat vient à expiration à la date du 31 décembre 2025. Pour permettre d'organiser un nouveau marché, et suite à la commission de délégation de service public qui s'est tenue le mardi 9 septembre 2025, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer un avenant de prolongation pour une année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation du contrat DSP Eau Potable avec la société SUEZ d'une durée d'un an

Fait et délibéré les, jour, mois, et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Le Maire, Christophe DEPONT

MAIRIE DE SAINT-CLAIR SUR EPTE
Val d'Oise

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVIS SUR L'ANALYSE DE L'AVENANT DSP EAU POTABLE (SUEZ)

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
ARRIVÉE LE
21 OCT. 2025
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

A – Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

MAIRIE DE SAINT-CLAIR-SUR-EPTE
5 Place Rollon
95770 SAINT-CLAIR-SUR-EPTE
Tél : 01 34 67 60 42
Mail : mairie-stclairsurepte@orange.fr

Nom, prénom et qualité du signataire

Monsieur Christophe DEPONT,
Maire de la commune de Saint-Clair-sur-Epte

B – Objet de la consultation

Objet de la concession de service public

Concession de service public pour la gestion de l'exploitation d'eau potable.

C – Déroulement de la consultation

La consultation est terminée et le contrat avec la société SUEZ prendra fin le 31 décembre 2025.

A ce titre, et au vu des délais très courts concernant les projets communaux à clôturer avant les élections municipales de 2026, un avenant doit être signé après avis de la commission.

D – Fonctionnement de la commission de délégation de service public

Le quorum est atteint :

☒ Oui
□ Non

La commission de délégation de service public

☒ Peut
□ Ne peut pas

Valablement délibérer.

Secrétariat de la commission de délégation de service public :
Charlotte EMERY, Secrétaire Générale de mairie

Date de la commission de délégation de service public :
Le 9 septembre 2025

E – Avis de la commission

Au vu de la proposition d'avenant et des délais très courts, la commission de délégation de service public :

☒ Donne un avis favorable à l'avenant à la DSP Eau Potable avec SUEZ
□ Demande une analyse complémentaire pour les motifs suivants :

Résultats des votes :

- Pour : 4
- Contre :
- Abstentions :

F – Observations des membres de la commission de délégation de service public

G – Signatures des membres de la commission de délégation de service public

	Présents	Absents	Excusés
Christophe DEPONT, Président			
Fernand DUSSURE, Titulaire			
Dominique COURTI, Titulaire			
Jean-Guy COLLURA, Suppléant			

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
ARRIVÉE LE
21 OCT. 2025
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ